

Nous livrons ordinairement au courant les guénilles qui les recouvrent à leur arrivée. C'est pourtant tout ce qu'ils apportent, sauf parfois une couverture et un oreiller. Il nous faut leur donner gratuitement la nourriture, le vêtement et l'instruction. Malgré cela les parents croient nous obliger beaucoup en nous cédant leurs enfants et ils se montrent très exigeants. Ainsi ils voudraient qu'on leur donnât de la viande trois fois par jour, ce qui nous est impossible. Nous leur donnons matin et soir de la bouillie faite avec la troisième qualité de fleur de blé, de la viande et des pommes de terre au dîner, du pain à chaque repas. En été, ils ont du lait autant qu'ils en veulent. Je puis vous assurer qu'ils ne font pas aussi bonne chère sous leurs loges.

Bien que les Cris ne portent jamais de bas, ils en exigent pour leurs enfants, et pour s'assurer s'ils en ont, ils les déchaussent quand ils viennent les voir. Je vous avoue, chères sœurs, que le plus souvent ils en sont dépourvus. Notre pauvreté est extrême, et c'est à force de travail, de privations et d'économie que nous pouvons arriver à donner à chacun le strict nécessaire, grâce aux secours annuels qui nous viennent de Montréal.

C'est bien ici le lieu d'exprimer à nos généreux bienfaiteurs toute l'étendue de notre reconnaissance, pour leurs nombreuses et charitables aumônes. Que le ciel les en bénisse et leur rende au centuple tout le bien qu'ils font aux pauvres missionnaires !

* * *

Un mot de nos fêtes religieuses. Elles diffèrent un peu de celles de la maison-mère. Ainsi pour les grandes solennités comme pour les jours ordinaires, la préparation est toujours la même ; c'est-à-dire que nous n'en avons aucune à faire, étant complètement dépourvues de fleurs artificielles ou naturelles. Six chandelles de baleine pour les saluts de Noël, Pâques, etc... Le cœur se serre à cette vue, et nos prières plus ardentes et plus enflammées essaient de se transformer en fleurs mystiques qui réjouissent par leurs parfums d'amour le divin Prisonnier du tabernacle.

Nous n'avons pas l'exposition du Saint-Sacrement le premier vendredi du mois, mais le salut à six heures et demie. Il y a d'abord chant d'une hymne, puis silence d'adoration pendant dix minutes ; chant des litanies du Sacré-Cœur de Jésus, suivi d'une amende honorable